

MAI 2019 - Concours de Sauts d'Obstacles

Mer 01	Angleur	C3A
Sam 04	Angleur	C3B
Dim 05	Angleur	Poney
Ven 10	Jalhay	YH
Sam 11 – Dim 12	Theux	C3A-B
Dim 12	Spa	Accueil
Sam 18	Moresnet	C3B
Dim 19	Moresnet	C3A
Dim 19	Spa	Poney
Ven 24	Eupen	YH
Sam 25 – Dim 26	Eupen	C3 B-A
Jeu 30	Comblain	Accueil

Durant toute la saison, le Président de Jury et l'Organisateur se réservent le droit de modifier le type des épreuves et/ou de reprendre un pourcentage des cavaliers.

Le bon geste à partir de jeudi 18h00 : www.gepl.net, pour vérifier si vous vous êtes bien inscrits, connaître votre N° de départ et voir si un problème est à résoudre.

Tout changement de cheval ou de cavalier dans la liste de départ est autorisé, moyennant une amende de 5,00 € payée lors de la confirmation. Sinon, la paire sera HC.

LA CTO INFORME :

Les inscriptions peuvent se faire :

OFFLINE : par mail (secretariat@gepl.net) ou fax (04/2770304) au GEPL.

ONLINE : via le site de la FRBSE (www.equibel.be)

En 2019, les inscriptions SUR PLACE de la paire cavalier/cheval, en concours GEPL et ORV, sont majorées de 4,00€ par passage (si inscriptions autorisées).

! IL N'Y A PLUS D'ÉPREUVES JOUXTANTES (sauf 120/125cm) !

Chaque épreuve participe au CHALLENGE de la hauteur correspondante (sauf clear round et épreuves fermées).

Fourchette de temps idéale : pour les hauteurs de 40cm à 70cm + la première épreuve de 80cm : voir règlement sportif 2019, articles 4.2.4 et 5.6

Le 1 mai 2019 - ANGLEUR

Organisateur : RCE l'Eperon
21, Rue du Vieux Frêne 4031 Angleur
Responsable : F. Legrand (0495/527148)

Président de Jury : L. Saccon
Chef de piste : F. Mawet
Vétérinaire : Cabvet (04/3362784)

Terrain : Outdoor / 3200m2
Paddock : Manège / 1100m2

Clôture des inscriptions :
DIMANCHE 28 avril offline
LUNDI 29 avril online

Mercredi 1 mai 2019 - CSO C3A - RF 30109

Ep 1	100cm	J03-J08	BA chrono	238.2.1	Bons Martingale
Ep 2	90cm	J03-J08	BA chrono	238.2.1	Demi-finale Petites Coupes Bons Martingale
Ep 3	100cm	J03-J08	BA tps diff	274.2.5	Bons Hippoforme
Ep 4	110cm	J03-J16	BA tps diff	274.2.5	Bons Hippoforme
Ep 5	120cm	J03-J16	BA tps diff	274.2.5	Bons Hippoforme
Ep 6	90cm	J03-J08	BA 2 barr	238.2.3	Finale Petites Coupes (épreuve fermée)
Ep 7	90cm	J03-J08	BA tps diff	274.2.5	Consolation Petites Coupes (!hors challenge !)
Ep 8	110cm	J03-J16	BA chrono	238.2.1	Bons Martingale
Ep 9	125cm	J03-J16	BA BAC	238.2.2	

Remarques :

- Bar et restauration sur place ;
- Bons d'achat CABRADE aux 1ers (15€), aux 2èmes (10€) et aux 3èmes (8€) du classement général des 2 épreuves 100cm et 110cm ;
- Bon d'achat HIPPOFORME (gamme Kara) aux 1^{ers} des épreuves 3, 4 et 5 ;
- Bons d'achat MARTINGALE = 1ers (20€), 2èmes (15€), 3èmes (10€), aux 3 premiers scolaires (épr 2), scolaires/juniors (épr 1) et juniors (épr 8).



GEPL - Règlement des PETITES COUPES 2019

Les Petites Coupes du GEPL doivent obligatoirement être organisées lors d'un concours C3 A ou C3 B, sur une piste extérieure. Elles comprennent une demi-finale et une finale.

Les Petites Coupes sont ouvertes à tout cavalier détenteur d'une licence J03 ou J08 (ou assimilée) de choix GEPL ou ORV, estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL ou de l'ORV et aux montures immatriculées à la FRBSE.

Restrictions :

Les paires cavalier/cheval ayant participé sur les hauteurs de 110 cm (sauf HC) lors de la saison en cours et/ou de 120 cm lors de la saison (sauf HC) précédente ne sont pas admis.

Un couple cavalier/cheval ayant participé, durant la même saison, aux Petites Coupes du GEPL ne peut pas s'inscrire pour l'épreuve des Coupes du GEPL, et inversement.

Les montures participant aux Petites Coupes du GEPL ne peuvent pas participer à une épreuve de hauteur supérieure lors du même WE.

Il est admis un maximum de 3 montures par cavalier. Ces montures pourront être reprises pour la finale.

L'Organisateur devra prévoir une épreuve de consolation pour les paires cavalier/cheval qui ne sont pas reprises pour la finale.

Cette consolation pourra être couplée avec une autre épreuve et devra être clairement indiquée dans l'avant-programme.

La hauteur des obstacles est fixée à 90 cm avant barrage.

La demi-finale est ouverte et la finale est fermée.

<u>Type d'épreuves :</u>	Demi-finale	BA au chrono (238.2.1)
	Finale	BA 2 barrages (238.2.3)

Qualification:

Pour la finale, 75% des partants de la demi-finale seront repris avec un minimum de 50. L'ordre de départ sera l'ordre inverse du classement de la demi-finale.

Les paires éliminées ou qui abandonnent dans la demi-finale ne sont pas reprises pour la finale.

Les montures non reprises pour la finale seront d'office reportées sur l'épreuve de consolation.

Inscription :

25,00 € / cheval

L'inscription doit se faire selon les modalités du GEPL et au plus tard à la date de clôture prévue à l'avant-programme.

Les chevaux non repris pour la finale seront, d'office, inscrits dans l'épreuve de consolation.

Prix:

Demi-finale : 25 €, 20, 15, 10, 10, ...

Finale : 30 €, 25, 20, 15, 10, 10, ...

Tous les prix sont à charge de l'Organisateur, selon la grille du GEPL en fonction de la hauteur de 90cm.

Prix supplémentaires à la grille des 90 cm à charge de la régionale organisatrice (GEPL ou ORV).



GROUPEMENT EQUESTRE DE LA PROVINCE DE LIEGE asbl.

Groupement Est de la Ligue Equestre Wallonie-Bruxelles

N° Entreprise : 473841139

Obligations pour l'Organisateur :

Tout cercle désireux d'organiser les « Petites Coupes » GEPL devra se soumettre aux directives suivantes :

- Prévoir un protocole pour la remise des prix (personnalités, sponsors, officiels...)
- Prévoir un podium pour le classement général.
- Prévoir une coupe, des plaques d'écurie et flots.
- Prévoir des médailles pour les 3 premiers.
- Soigner la décoration florale de la piste.
- Respecter les prix.